



# CLUB CANIN DE REICHSHOFFEN

Numéro d'habilitation : 67HA0518

**SELECTIF IGP-FH**  
**SAMEDI 9 NOVEMBRE 2019**  
**&**  
**DIMANCHE 10 NOVEMBRE 2019**

**Accueil des candidats  
vendredi 8 novembre  
2019 au Club Canin de  
Reichshoffen  
Rue Emile Mathis  
67110 Reichshoffen**

## **JUGES**

**Messieurs Jean-Luc BERNARD & Remy SINGER**

### **RESTAURATION**

#### **Petit déjeuner offert aux candidats les samedi et dimanche**

Vendredi soir  → (nombre)

12 €

Samedi midi  → (nombre)

15 €

Samedi soir  → (nombre)

15 €

Dimanche midi  → (nombre)

15 €

**TOTAL :            repas, soit            euros**

### **INFORMATIONS :**

Veillez nous faire parvenir avant le 2 novembre 2019:

- Ce formulaire pour la réservation des repas
- La feuille d'engagement complétée
- Un chèque du montant de l'engagement et des repas à l'adresse suivante:

Armand Barbier

26 cité des Houblons

67590 SCHWEIGHOUSE-SUR-MODER

Les candidats seront accueillis vendredi 8 novembre 2019 au Club Canin de Reichshoffen (rue Emile Mathis, 67110 REICHSHOFFEN).

Tout dossier incomplet ne sera pas pris en compte. Les remboursements se feront uniquement sur présentation d'un certificat médical.

Signature du candidat



COMMISSION  
D'UTILISATION  
NATIONALE  
DES CHIENS  
DE BERGERS  
ET DE GARDE

# 1<sup>er</sup> SELECTIF FH saison 2019- 2020

## A retourner avant le : 2/11/2019

Groupe Travail IGP - FH

**Montant de l'engagement : 25€**

**Sélectif organisé par : REICHSHOFFEN (67) les 9 et 10 Novembre 2019**

**Courrier à adresser à :**  
**Armand Barbier**  
**26 cité des Houblons**  
**67590 SCHWEIGHOUSE-SUR-MODER**

Coller l'étiquette d'identification du chien

**JOIGNEZ DEUX ETIQUETTES  
SUR LEURS SUPPORTS**

Téléphone du propriétaire : .....

N° C.T. (si pas inscrit sur la licence) .....

Régionale : .....

Nom du conducteur (si différent du propriétaire) : .....

Adresse : .....

Téléphone : ..... Mail : .....

***Dates et conditions de l'obtention du concours F. H 2 ou FCI 3  
(Obligatoire pour participer à un 1<sup>er</sup> sélectif F. H)***

FH2 - FCI3	Lieu	Date	Juge	Résultat
<b>1<sup>o</sup> concours</b>				

**Rappel :** Pour accéder à un sélectif dans la première année de compétition du chien, 1 concours niveau FH 2 est obligatoire avec mention.

Le concurrent soussigné, dégage spécialement et entièrement la société organisatrice de toutes responsabilités du fait d'accidents (blessures, morsures, vol, maladies et dommages divers) survenus à son chien ou occasionnés par lui.

Il s'engage à respecter les règlements en vigueur de la Société Centrale Canine.

Il est demandé pour tous les chiens venant d'un département infecté par la rage et ceux de 2<sup>o</sup> catégorie un certificat de vaccination antirabique précisant que celle-ci a été effectuée plus de 15 jours et moins d'un an depuis la deuxième injection s'il s'agissait d'une primo-vaccination ou depuis l'injection de rappel.

Le Président du club  
Cachet, date et signature

Le Concurrent  
Date et signature

Toute demande d'engagement non accompagnée de son règlement et de la photocopie du certificat antirabique (pour les races concernées) ne sera pas prise en considération.

La confirmation d'engagement sera envoyée par mail ou à défaut par courrier.

Le Président de .....